



C.T.P.A. du 17/01/2011

A la rentrée 2011, selon les prévisions du Rectorat, ce sont **3 538 élèves de plus** qui fréquenteront l'ensemble des établissements aquitains : collèges, lycées et LP. Pour les accueillir la dotation ministérielle de l'académie est **amputée de 46 emplois**. Ces deux nombres parlent d'eux-mêmes, plus d'élèves moins de personnels.

Le Rectorat a proposé une répartition départementale des moyens pour les structures qui prend en compte la fin des vacataires et donc la transformation des HSA en Heures Postes et la suppression des 46 emplois.

Quelques chiffres

	Effectifs constatés 2010	Effectifs prévus 2011	Variation effectifs	Variation des moyens en E.T.P.*		
				Heures Postes	H.S.A.	Total
Dordogne	24 809	25 176	367	13	-28	-15
Gironde	99 814	101 512	1 698	195	-101	94
Landes	25 299	26 150	851	89	-30	59
Lot et Garonne	20 946	21 099	153	6	-23	-17
Pyrénées Atlantiques	38 433	38 902	469	17	-53	-36
Académie	209 301	212 839	3 538	320	-235	85

* E.T.P. : Equivalent Temps Plein
H.S.A. : Heures Supplémentaires Année

Malgré des augmentations d'effectifs, trois départements se voient attribuer une dotation en baisse pour leurs établissements.

Par ailleurs, c'est encore une fois le remplacement (-122 postes) qui va supporter la diminution des moyens, mais pas seulement...

Des économies partout

- Regroupement de classes pour le tronc commun en première : 18 emplois économisés
- Relèvement à 29 du nombre d'élèves maximum en 5^{ème} : 27 emplois économisés
- Abandon du financement des sections sportives des collèges et lycées : 11 emplois économisés
- Pour l'EPS, relèvement des seuils de 30 à 35 élèves en lycées : 12 emplois économisés
- Suppression de 30 % des HSA TICE : 12 emplois supprimés
- Suppression des décharges au titre des missions académiques ou des projets : 23 emplois supprimés
- Diminution drastique de la dotation des 3 MDP6 qui passe de 39 à 32 heures : 14 emplois supprimés

Les organisations syndicales ont dénoncé une par une ces mesures scandaleuses qui vont aggraver lourdement les conditions de travail des enseignants et la qualité du service rendu aux élèves.

Le Recteur dit avoir accordé une "attention particulière" aux lycées à dominante technologique pour "amortir les effets de la réforme de la voie technologique". A vérifier sur le terrain. En tous les cas, pour le SE-UNSA, nous avons demandé le maintien des moyens aux lycées technologiques et donc le maintien des collègues dans leurs établissements.

Stagiaires Rentrée 2011 : Plus aucun temps de formation dérogé.

Le Recteur l'a déclaré officiellement au cours de ce C.T.P.A. : dès la rentrée prochaine, les stagiaires assureront 18 heures de cours. Les 3 heures de décharge de service au titre de la formation dont ils bénéficient cette année sont donc supprimées. Nous serons ainsi rentrés complètement dans la masterisation voulue par certains. Il faut absolument revenir à deux années de formation avec le concours en fin de Master1 et abroger les décrets de juillet 2009 sur la réforme de la formation et du recrutement. C'est la revendication du SE-UNSA face à la situation actuelle qui impose aux stagiaires de se présenter devant les élèves sans aucune formation.

Une mesure qui va dans le bon sens

Suite aux négociations menées sur la précarité dans la fonction publique, les vacataires vont disparaître. Cette mesure impose la transformation des HSA, support des vacataires, en Heures-Postes sur lesquelles sont affectées les titulaires et les contractuels. Ce sont donc l'équivalent de 375 postes qui vont être transformés, 284 pour les établissements et 91 pour le remplacement. Cette mesure va permettre de diminuer sensiblement le rapport des HSA aux HP. D'autre part, même si la condition de contractuel reste très précaire, la fin des vacataires est une étape importante dans la résorption de la précarité que nous revendiquons.

Unanimité contre

L'ensemble des organisations syndicales qui siègent au C.T.P.A. (UNSA Education ; FSU ; SGEN-CFDT ; CGT) se sont prononcées contre la répartition départementale des moyens second degré proposée par le Recteur.

Elles appellent à participer massivement aux différents rassemblements et manifestations qui se dérouleront dans tous les départements le samedi 22 janvier.

Ensemble dénonçons la suppression des postes.